

ENGAGEMENT POOL
SUISSE
RAPPORT SYNTHÉTIQUE 2022

© Ethos, mars 2023

Imprimé sur « RecyStar », 100% à base de vieux papiers sans azurant optique.

www.ethosfund.ch

La **Fondation Ethos** regroupe plus de 240 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et de favoriser un environnement socioéconomique stable et prospère.

Signatory of:



La société **Ethos Services** assure des mandats de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs membres de la Fondation.

Certified



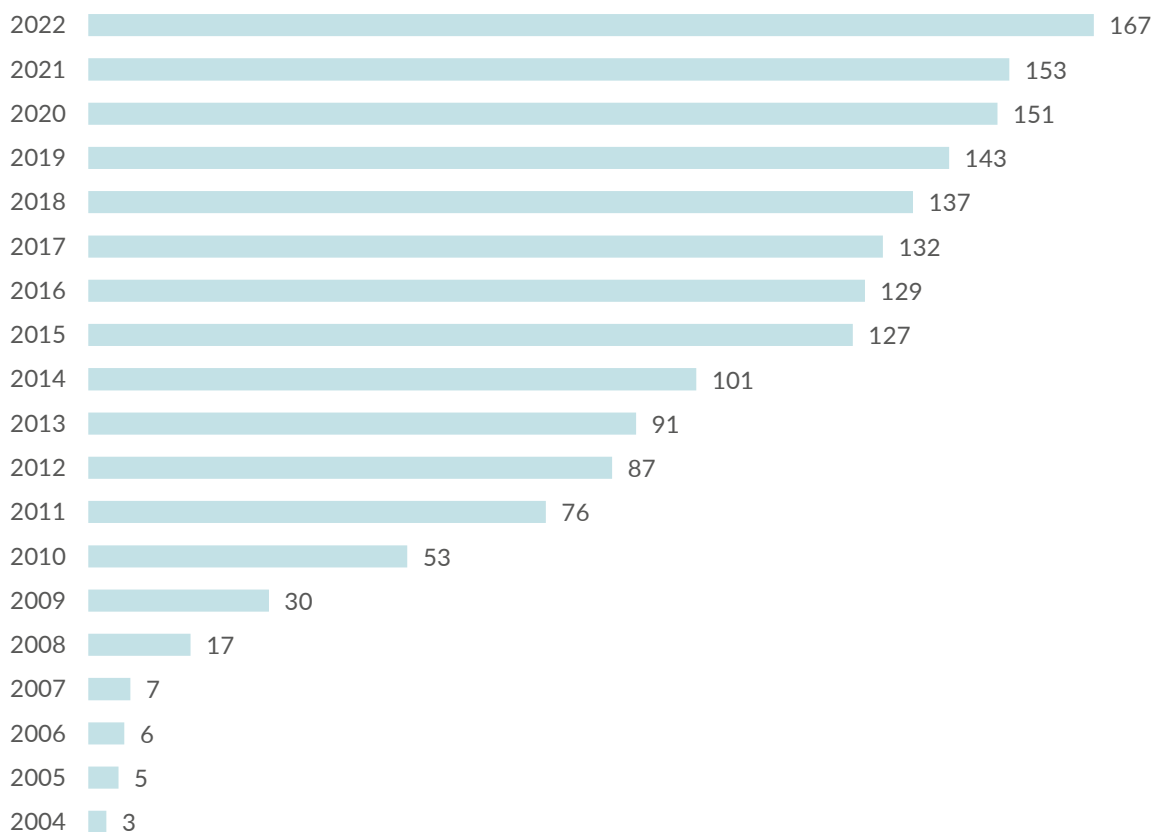
Corporation

Table des matières

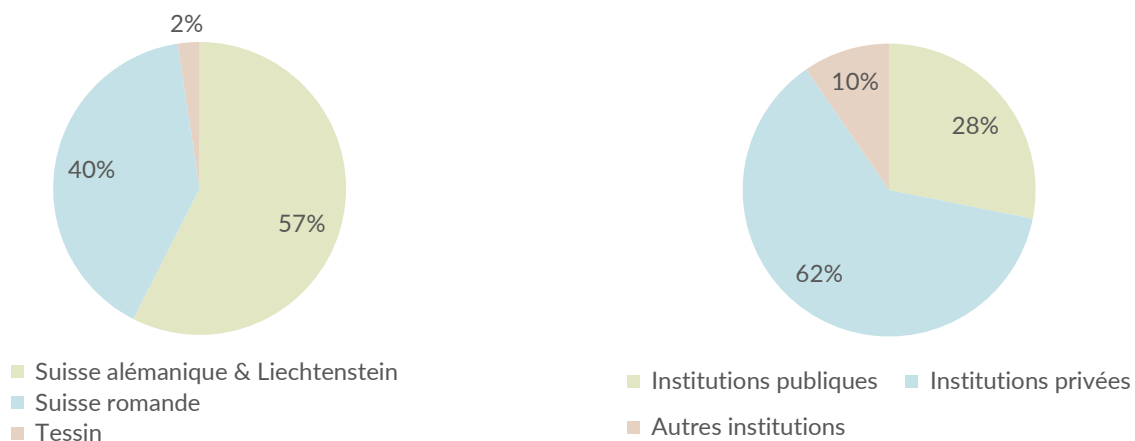
MEMBRES DE L'EEP SUISSE	4
PRÉFACE	8
INTRODUCTION	9
TYPES DE DIALOGUE EFFECTUÉS EN 2022	10
CHANGEMENT CLIMATIQUE	14
CONSEIL D'ADMINISTRATION	15
CODE DE CONDUITE	16
POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION	17
RESPONSABILITÉ FISCALE	18
RESPONSABILITÉ NUMÉRIQUE	19
REPORTING ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL	20
CONDITIONS DE TRAVAIL ET RESPECT DES DROITS HUMAINS	21
ÉTUDES DE CAS	22
ANNEXES	25

Membres de l'EEP Suisse

CROISSANCE RECORD DES MEMBRES



167 MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2022



SUISSE ROMANDE

- AVENA - Fondation BCV 2e pilier*
- Caisse Cantonale d'Assurance Populaire – CCAP
- Caisse de pension de Metalor Technologies SA
- Caisse de pension des sociétés Hewlett-Packard en Suisse
- Caisse de pension du Comité international de la Croix-Rouge
- Caisse de Pension Merck Serono
- Caisse de pensions de la Collectivité ecclésiastique cantonale du Jura (CECJU)
- Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV)
- Caisse de pensions de l'EVAM
- Caisse de pensions de l'Industrie de Pierres Scientifiques Hrand Djevahirdjian
- Caisse de Pensions des Interprètes et Traducteurs de Conférence (CPIT)
- Caisse de pensions du Groupe Eldora
- Caisse de pensions du personnel de la Ville de Carouge
- Caisse de Pensions du personnel du groupe Naef Immobilier
- Caisse de pensions ECA-RP
- Caisse de pensions Féd. Int. Des Stés. De la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*
- Caisse de Pensions Isover
- Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève CPEG
- Caisse de Prévoyance des Eglises et Associations Protestantes de Genève
- Caisse de Prévoyance des Interprètes de Conférence (CPIC)
- Caisse de prévoyance du personnel communal de la Ville de Fribourg
- Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF)
- Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat du Valais (CPVAL)
- Caisse de retraite du personnel du Cercle des Agriculteurs de Genève et environs
- Caisse de retraite Matisa
- Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction
- Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)
- CAP Prévoyance
- CAPUVA Caisse de prévoyance des travailleurs et employeurs du commerce de détail
- CIEPP - Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle
- CPCN - Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel
- Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)
- CPCV Caisse de pension de la Construction du Valais
- Elite Fondation de prévoyance
- Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA VAUD)
- Etablissement Cantonal d'assurance et de prévention (ECA JURA)
- Etablissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP- Neuchâtel)
- Fond. de prévoyance en fav. du pers. de la Scté d'Adm. et Gestion Atlantas Saga
- Fondation de la métallurgie vaudoise du bâtiment (FMVB)
- Fondation de prévoyance Artes & Comoedia
- Fondation de prévoyance Coninco
- Fondation de prévoyance des Paroisses et Institutions Catholiques (FPPIC)
- Fondation de prévoyance du Groupe BNP PARIBAS en Suisse
- Fondation de Prévoyance Edmond de Rothschild*
- Fondation de prévoyance en faveur du personnel du Collège du Léman
- Fondation de prévoyance en faveur du personnel du Comptoir Immobilier SA
- Fondation de prévoyance NODE LPP
- Fondation de prévoyance professionnelle en faveur de AROMED
- Fondation de prévoyance PX Group
- Fondation de prévoyance Romande Energie
- Fondation de prévoyance skycare
- Fondation de Prévoyance Stephan
- Fondation en faveur du personnel de la Loterie Romande
- Fondation Patrimonia
- Fondation rurale de prévoyance
- Fondation suisse de la Chaîne du Bonheur
- Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Suisse) SA
- Fonds de prévoyance de Wenger SA

- Fonds de prévoyance et de retraite des employés de la Ville de Delémont (FRED)
- Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP)
- previva, fonds de prévoyance des professionnels du travail social
- Prévoyance Santé Valais (PRESV)
- Profelia Fondation de prévoyance
- Rentes Genevoises
- Retraites Populaires
- Spes Caisse de prévoyance du Diocèse de Sion
- Université de Genève (UNIGE)

SUISSE ALÉMANIQUE ET LIECHTENSTEIN

- Aargauische Gebäudeversicherung
- Aargauische Pensionskasse (APK)
- Accenture Executive Pensionskasse*
- ATISA Personalvorsorgestiftung der Tschümperlin-Unternehmungen
- Alviso Pensionskasse*
- Bernische Lehrerversicherungskasse
- Bernische Pensionskasse BPK
- Emmi-Vorsorgestiftung
- Evangelisch-reformierte Landeskirche des Kantons Zürich
- Familienausgleichskasse des Kantons Zürich (FAK)
- Fastenaktion
- Gebäudeversicherung Kanton Zürich
- Gebäudeversicherung Luzern
- Gemeinschaftsstiftung der Zellweger Luwa AG
- Gemini Sammelstiftung*
- GVA Gebäudeversicherung des Kantons St. Gallen
- HELVETAS Swiss Intercooperation
- Jet Aviation Vorsorgestiftung
- Liechtensteinische AHV-IV-FAK*
- Louise Blackborne-Stiftung
- Loyalis BVG-Sammelstiftung
- Luzerner Pensionskasse
- ÖKK Personalvorsorgestiftung
- Pensionskasse Römisch-katholische Landeskirche des Kantons Luzern
- Pensionskasse AR
- Pensionskasse Bank CIC (Schweiz)
- Pensionskasse Basel-Stadt
- Pensionskasse Bühler AG Uzwil
- Pensionskasse Caritas
- Pensionskasse der Basler Kantonalbank
- Pensionskasse der Ernst Schweizer AG
- Pensionskasse der Nussbaum Matzingen AG
- Pensionskasse der Schweizerischen Nationalbank*
- Pensionskasse der Schweizer Paraplegiker-Gruppe Nottwil*
- Pensionskasse der Stadt Aarau
- Pensionskasse der Stadt Frauenfeld
- Pensionskasse der Stadt Weinfelden
- Pensionskasse der Stadt Winterthur
- Pensionskasse der Stadt Zug*
- Pensionskasse der Y&R Group
- Pensionskasse des Kantons Nidwalden*
- Pensionskasse des Katholischen Konfessionsteils für die Diözese St.Gallen
- Pensionskasse des Opernhauses Zürich
- Pensionskasse Diakonat Bethesda Basel
- Pensionskasse Graubünden
- Pensionskasse Kanton Solothurn (PKSO)
- Pensionskasse Nyffeler, Corti AG
- Pensionskasse Post
- Pensionskasse Pro Infirmis
- Pensionskasse Schaffhausen
- Pensionskasse SRG SSR
- Pensionskasse Stadt Luzern
- Pensionskasse Stadt St. Gallen
- Pensionskasse Stadt Zürich
- Pensionskasse Unia
- Pensionskasse von Krankenversicherungs-Organisationen
- Personalfürsorgestiftung Gebr. Hallwyler AG
- Personalvorsorge- und Reserve-Stiftung Kinderhilfe Bethlehem
- Personalvorsorgekasse der Stadt Bern
- Personalvorsorgestiftung der Accenture Schweiz*

- Personalvorsorgestiftung der Braunvieh Schweiz Genossenschaft
- Personalvorsorgestiftung der Firma Emch Aufzüge AG
- Personalvorsorgestiftung der Hans Rychiger AG
- Personalvorsorgestiftung der Hatebur Umformmaschinen AG
- Personalvorsorgestiftung der HELVETAS Swiss Intercooperation
- Personalvorsorgestiftung der Ringier Gruppe
- Personalvorsorgestiftung der SV Group
- Personalvorsorgestiftung der Wander AG
- Personalvorsorgestiftung der Würth-Gruppe Schweiz
- Personalvorsorgestiftung E. Flückiger AG
- Personalvorsorgestiftung IVF HARTMANN AG
- Personalvorsorge-Stiftung Providus
- Personalvorsorgestiftung Rapp AG
- Previs Vorsorge
- Pro Medico Stiftung
- Prosperita Stiftung für die berufliche Vorsorge
- PTV Pensionskasse der Technischen Verbände
- Raiffeisen Pensionskasse Genossenschaft
- Secunda Sammelstiftung
- Spida Personalvorsorgestiftung
- St. Clara-Stiftung
- St. Galler Pensionskasse
- Stiftung Abendrot
- Stiftung Auffangeinrichtung BVG*
- Stiftung Personalvorsorge Liechtenstein
- Stiftung Viscosuisse
- Swissbroke Vorsorgestiftung*
- Symova Sammelstiftung BVG*
- Unfallversicherungskasse des Basler Staatspersonals
- Verein Barmherzige Brüder von Maria-Hilf (Schweiz)
- Vorsorge Egro AG
- Vorsorge SERTO
- Vorsorgefonds Hanro
- Vorsorgestiftung der Bourquin SA
- Vorsorgestiftung Porta + Partner, dipl. Ing. ETH/SIA
- Wohlfahrtsstiftung von Verkauf Schweiz
- WWF Schweiz

TESSIN

- Cassa pensioni di Lugano
- Fondazione Ticinese per il 2 Pilastro
- Fondo di Previdenza per il Personale dell'Ente ospedaliero cantonale
- Istituto di previdenza del Cantone Ticino

* Membres ayant rejoint l'EEP Suisse en 2022

Préface

En 2022, l'Ethos Engagement Pool Suisse a connu une des plus fortes croissances de son histoire avec l'adhésion de 16 nouveaux membres pour atteindre 167 membres. La fortune totale des investisseuses et investisseurs composant le Pool représente désormais plus de CHF 360 milliards, dont CHF 41.2 milliards investis dans les actions suisses.

Les activités de dialogue en 2022 ont à nouveau été très soutenues, avec plus de 500 actions d'engagement auprès des 150 sociétés incluses dans l'univers d'engagement. Le présent rapport résume les principaux résultats par rapport aux huit thèmes de dialogue.

En matière climatique, Ethos a continué de jouer un rôle clé dans l'initiative « Climate Action 100+ » en menant le dialogue auprès des deux sociétés visées par l'initiative (Holcim et Nestlé). Ethos a intensifié son engagement dans le cadre de la campagne internationale « banking on a low carbon future » en co-déposant une résolution d'actionnaire « financing climate change » lors de l'assemblée générale de Credit Suisse demandant un changement des statuts de la banque pour réduire l'exposition de la banque au financement des sociétés actives dans les énergies fossiles non-conventionnelles. La banque a accepté plusieurs changements durant la phase de discussion mais ceux-ci étaient insuffisants pour permettre un retrait de la résolution. Cette dernière a donc été votée lors de l'assemblée générale et a obtenu près de 20% de soutien.

En matière de diversité des conseils d'administration, Ethos a appliqué ses lignes directrices de vote aux assemblées générales 2022 qui prévoient un refus de la réélection du président du comité de nomination lorsqu'un conseil compte moins de 20% de diversité de genre. Ethos avait au préalable informé l'ensemble de sociétés de ce changement. Ethos note ainsi une forte progression avec désormais 51% des 100 plus grandes sociétés cotées qui comptent 30% de femmes au sein du conseil d'administration.

En ce qui concerne la responsabilité numérique, la première étape a été l'envoi de l'Ethos Engagement Paper en mai 2021 aux présidents des 48 sociétés du SMI Expanded. En parallèle, Ethos a mandaté EthicsGrade, une société spécialisée dans ce domaine, pour mesurer le niveau de conformité des sociétés aux différentes attentes d'Ethos. La première étude publiée en janvier 2022 avait montré des premiers résultats très décevants avec un très faible niveau de transparence de la part des entreprises et seulement 12 sociétés sur 48 sondées qui avaient répondu au questionnaire. En 2022, Ethos a organisé un webinar avec les sociétés pour les sensibiliser à la thématique. Une deuxième version du questionnaire

a été de nouveau envoyée aux entreprises durant l'été 2022 avec un dialogue actif d'Ethos avec les entreprises. Il est réjouissant de constater que le nombre de participants ait augmenté de 50% et que le score moyen soit passé de 10/100 à près de 22/100 pour cette nouvelle étude.

Comme illustré dans ce rapport, les progrès des entreprises sont nombreux en matière de respect de la bonne gouvernance et des différents sujets abordés par l'EEP Suisse depuis de nombreuses années. En particulier, le reporting environnemental et social s'améliore, notamment dans la perspective des renforcements législatifs à venir. Il sera donc essentiel pour les investisseurs d'exprimer des attentes claires en matière de reporting extra-financier. Le rôle d'Ethos et des investisseurs institutionnels regroupés au sein de l'Ethos Engagement Pool Suisse reste ainsi plus que jamais d'actualité.

Je tiens ici à remercier les 167 membres de l'Ethos Engagement Pool Suisse pour leur confiance et leur soutien sans lesquels ces résultats ne seraient pas possible. Je remercie également les analystes d'Ethos qui ont œuvré sans relâche tout au long de l'année pour permettre d'atteindre les résultats du dialogue actionnarial présentés dans ce rapport.

Vincent Kaufmann
Directeur

Introduction

Ce rapport synthétique des activités 2022 de l'Ethos Engagement Pool Suisse (EEP Suisse) présente un résumé des démarches effectuées et des principaux résultats obtenus dans le cadre du dialogue mené par Ethos Services avec les sociétés cotées en Suisse pour le compte des membres de l'EEP Suisse. Le rapport détaillé est transmis uniquement aux membres de l'EEP Suisse. Le dialogue mené avec les sociétés étant essentiellement fondé sur la discrétion, le rapport détaillé n'est pas public.

UNIVERS DE SOCIÉTÉS

Depuis 2017, l'univers des sociétés analysées se compose des 150 plus grandes sociétés cotées définies au début de l'année. Cependant, trois sociétés qui faisaient partie de l'univers d'analyse au 1^{er} janvier 2022 sont sorties de l'indice SPI en cours d'année (Bobst, Valora et Vifor Pharma) et ne sont donc pas incluses dans le rapport et les différentes données chiffrées.

Les statistiques présentées dans ce rapport portent donc sur 147 sociétés (voir liste des sociétés en annexe 1). Cependant, lorsqu'une évolution à long terme est présentée (sur plus de trois ans), les statistiques portent sur les 100 plus grandes sociétés cotées au début de chaque année. Les résultats de chaque année sont présentés au 31 décembre.

THÈMES DE DIALOGUE

Les thèmes de dialogue traités en 2022 ont été approuvés par les membres de l'EEP Suisse au cours de la séance du 18 novembre 2021. Ils sont les suivants :

CHANGEMENT CLIMATIQUE

1. Stratégie et gestion des risques en matière de changement climatique
2. Prise en compte du changement climatique dans les activités de financement et d'assurance
3. Fixation d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
4. Transparence en matière d'émissions de GES, des mesures de réduction prises, des progrès réalisés et des actions prévues pour l'avenir

5. Mise en œuvre au niveau de la chaîne d'approvisionnement

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. Conseil d'administration : composition et fonctionnement du conseil
2. Code de conduite : couverture des enjeux et mise en œuvre
3. Rémunérations des instances dirigeantes
4. Responsabilité fiscale des entreprises
5. Responsabilité numérique des entreprises

CONDITIONS DE TRAVAIL ET RESPECT DES DROITS HUMAINS

1. Stratégie et reporting en matière de respect des droits humains et des travailleurs
2. Mise en œuvre de la stratégie au niveau de la chaîne d'approvisionnement

REPORTING ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

1. Mise en place d'un reporting annuel établi selon un standard reconnu sur le plan international
2. Vérification externe du rapport

ENGAGEMENT RÉACTIF (BOTTOM UP)

1. Dialogue avec les entreprises en raison de controverses dont elles font l'objet

Types de dialogue effectués en 2022

Dans le cadre de l'EEP Suisse, Ethos conduit le dialogue actionnarial sous les formes suivantes :

- Dialogue direct : Contacts directs sous forme de visites, conférences téléphoniques, lettres ou courriels.
- Interventions en assemblée générales.
- Résolutions d'actionnaires.
- Dialogue collectif : Campagnes de dialogue souvent internationales qui touchent plusieurs sociétés sur une thématique précise en regroupant des investisseuses et investisseurs internationaux.
- Engagement réglementaire : participation à des consultations publiques sur des évolutions réglementaires.

DIALOGUE DIRECT

En fonction des circonstances, Ethos a des échanges avec les sociétés dans le cadre de visites, de conférences téléphoniques, de courriers ou de courriels. En générale, le dialogue avec une société va toucher plusieurs thématiques.

Il arrive également qu'Ethos conduise un dialogue avec plusieurs entreprises simultanément sur une thématique précise. Ce type de dialogue est généralement mené lorsqu'un nouveau sujet est abordé. En 2021 et 2022, cela a concerné en particulier le nouveau sujet de la responsabilité numérique. Il peut aussi avoir lieu en réaction à un événement qui concerne plusieurs sociétés du même secteur ou ayant les mêmes enjeux. En octobre 2022, Ethos a par exemple envoyé à toutes les entreprises cotées en Suisse un courriel pour les informer des changements des lignes directrices de vote d'Ethos notamment en lien avec l'introduction du nouveau droit des sociétés. Le droit révisé présente en effet certains risques de péjoration des droits des actionnaires, avec notamment un risque transfert de pouvoir de l'assemblée générale aux conseils d'administration.

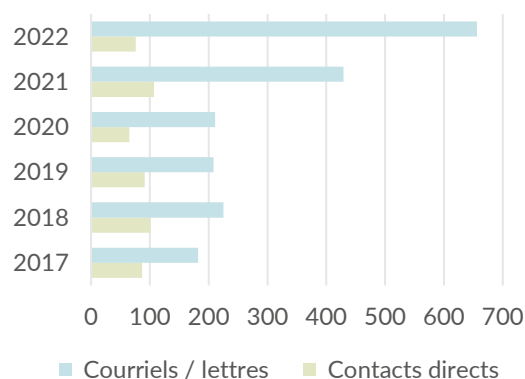
DIALOGUE AVEC LES SOCIÉTÉS DE L'EEP SUISSE EN 2022

1. Contacts directs (76 en 2022) : Les contacts directs sont les rencontres entre Ethos et les sociétés qui peuvent prendre la forme de visites, de visioconférences ou de conférences téléphoniques.
2. Courriels/ lettres (656 en 2022) : Les échanges écrits prennent souvent la forme de lettres ou de courriels adressés à plusieurs personnes dans une entreprise. L'envoi de lettres a aussi lieu lorsqu'Ethos décide d'organiser ou de participer à une action de sensibilisation autour d'un thème auprès d'un grand nombre de sociétés (du même secteur ou de l'ensemble de l'univers EEP Suisse). Dans de tels cas, le premier contact a généralement lieu par l'envoi d'un courrier, accompagné le cas échéant d'un document, à toutes les sociétés concernées.

732

Actions d'engagement en 2022

GRAPHIQUE 1 : NOMBRE DE CONTACTS AVEC LES SOCIÉTÉS DE L'UNIVERS



Source : Ethos

INTERVENTIONS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'intervention en assemblée générale est un moyen qui peut être efficace pour intensifier le dialogue discret conduit avec les entreprises. En effet, lors de l'assemblée générale, les demandes sont adressées de manière publique devant les autres actionnaires, mais aussi devant le conseil d'administration et la direction générale. Depuis 2020, en raison de la pandémie de COVID-19, la présence des actionnaires lors des assemblées générales a été interdite. Lors de ces assemblées à huis clos, les sociétés suisses n'ont pas permis à leurs actionnaires d'intervenir.

RÉSOLUTIONS D'ACTIONNAIRES

Lorsque le dialogue direct ne permet pas d'atteindre les résultats escomptés, il est parfois indispensable d'intensifier les mesures d'actionariat actif et de déposer des résolutions d'actionnaires lors des assemblées générales (AG) de certaines sociétés. En 2022, Ethos a déposé deux résolutions d'actionnaires lors de l'assemblée générale du Credit Suisse du 29 avril 2022. Ethos et sept caisses de pension suisses actionnaires du Credit Suisse ont déposé une demande d'information et d'audit spécial sur l'affaire « Greensill » et l'affaire « Swiss Secrets leak ». Ethos a demandé un audit spécial pour vérifier l'exhaustivité et l'exactitude des réponses fournies par Credit Suisse à 20 questions préalablement posées sur les causes et les mesures prises en lien avec l'affaire « Greensill ». La demande d'Ethos a conduit Credit Suisse à publier un [rapport détaillé](#) sur son site internet avant l'assemblée générale. Au vu des nombreux scandales récents, Ethos a considéré qu'un audit spécial mené par un auditeur indépendant était nécessaire pour restaurer la confiance dans la banque.

En parallèle, Ethos, ShareAction et 11 autres actionnaires de la banque ont soumis une résolution d'actionnaires visant à modifier les statuts afin d'obtenir plus de transparence sur les plans du Credit Suisse pour réduire son exposition aux énergies fossiles. Le Credit Suisse étant l'un des plus grands fournisseurs de financement à l'industrie fossile, Ethos a considéré qu'un renforcement des politiques de financement de la banque était nécessaire. La résolution a poussé la banque à introduire des restrictions sur le financement des sociétés réalisant plus de 20% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction de pétrole des sables bitumineux. La banque n'a en revanche pas accepté de renforcer sa politique de financement des sociétés actives dans les gaz et pétroles de schiste. La résolution d'actionnaire a ainsi été maintenue et a reçu un soutien de plus de 18% des actionnaires.

DIALOGUE COLLECTIF

Le dialogue collectif est mené, en collaboration avec d'autres investisseurs institutionnels, sur des sujets ESG d'intérêt commun. Ce type de dialogue prend en général la forme d'initiatives collectives internationales auxquelles participent souvent un grand nombre d'investisseurs. Ces initiatives s'adressent soit aux différentes autorités régulatrices soit directement aux sociétés concernées. Elles peuvent être ponctuelles ou s'inscrire dans la durée. Plusieurs de ces initiatives s'inscrivant sur la durée visent des sociétés cotées (en Suisse ou à l'étranger).

INITIATIVE « CLIMATE ACTION 100+ »

Dans le cadre de l'initiative « Climate Action 100+ », un groupe d'investisseurs, coordonné par les Principes pour l'investissement responsable (PRI) et d'autres réseaux d'investisseurs à travers le monde, a continué le dialogue avec les 167 sociétés parmi les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre (GES) et qui représentent ensemble plus de 80% des émissions de GES d'origine industrielle. Ces sociétés sont appelées à réduire les émissions, renforcer les publications financières liées aux questions climatiques et améliorer la gouvernance de la gestion des risques qui en découlent. Parmi les sociétés visées par cette initiative, deux font partie de l'univers EEP Suisse (Holcim et Nestlé), sociétés avec lesquelles Ethos est en dialogue régulier depuis des années.

La plupart des sociétés identifiées appartiennent aux secteurs du pétrole et du gaz, de la production d'électricité, des secteurs minier, industriel ou de transport et constituent des risques pour les investisseurs à deux titres :

- Premièrement un éventuel échec à adapter leurs opérations et activités à des changements liés à de nouvelles politiques ou à des changements physiques ou technologiques liés au changement climatique pourrait avoir un impact sur leurs ventes, leurs dépenses, leurs actifs et leurs passifs ou sur leurs capacités de financement.
- Deuxièmement, en créant des impacts systémiques sur l'économie, ces sociétés pourraient nuire aux marchés financiers dans leur ensemble.

2

Résolutions d'actionnaires en 2022

Ainsi, durant une période de cinq ans, l'objectif de l'initiative « Climate Action 100+ » est d'obtenir des engagements de la part des conseils et de la direction des sociétés identifiées comme étant à risque, en leur demandant de :

1. Mettre en œuvre des conditions cadres de gouvernance qui expliquent clairement la responsabilité du conseil et ses activités de supervision du risque climatique.
2. Agir pour réduire les émissions des GES tout au long de leur chaîne de valeur, en ligne avec l'objectif de l'Accord de Paris de limiter la hausse moyenne de la température à moins de 2°C en dessous des niveaux préindustriels.
3. Offrir davantage de transparence en ligne avec les recommandations finales de la « Task Force on Climate-related Financial Disclosures » (TCFD) et les « Investor Expectations on Climate Change » de la Global Investor Coalition on Climate Change (GIC), pour permettre aux investisseurs d'évaluer la solidité des business plans des sociétés par rapport à un certain nombre de scénarios climatiques, y compris celui d'un réchauffement bien en dessous des 2°C et d'améliorer le processus de décision en matière d'investissements.

Les investisseurs qui participent à cette initiative sont soit des « Supporters », qui se contentent de la soutenir publiquement, soit des « Participants ». Les participants doivent accepter d'être l'investisseur principal en engageant le dialogue avec au moins une société et faire des comptes-rendus aux autres investisseurs du groupe. Au vu de l'importance d'encourager les plus grands émetteurs de GES à adopter une stratégie ambitieuse en matière de changement climatique, Ethos a rejoint l'initiative dès son lancement en 2017 en tant que « Participant ».

En 2022, Ethos a continué son dialogue intensif en tant que « lead investor » auprès des deux sociétés suisses incluses dans l'univers de « Climate Action 100+ » (Nestlé et Holcim). Des explications détaillées sur les démarches entreprises et les premiers résultats obtenus figurent dans le chapitre « Etude de cas » de ce rapport.

WORKFORCE DISCLOSURE INITIATIVE (WDI)

Cette initiative a été lancée en 2017 par 53 investisseurs institutionnels avec USD 7'500 milliards d'actifs sous gestion. Le but de l'initiative est d'améliorer la transparence sur la manière dont les grandes sociétés cotées gèrent leur capital humain. Ceci permettrait d'améliorer la qualité des emplois dans les sociétés multinationales, tant au niveau du groupe que tout au long de leur chaîne de fournisseurs. Les données que l'initiative demande aux sociétés de publier concernent notamment la composition de leurs effectifs, le développement personnel et professionnel des collaborateurs et collaboratrices et leur engagement pour l'entreprise. Cette initiative est parfaitement alignée au thème de l'EEP Suisse « conditions de travail et respect des droits humains ». En 2022, les 24 plus grandes sociétés suisses ont été contactées par Ethos de manière systématique dans le cadre de cette initiative. Seulement 5 sociétés ont accepté de publier davantage d'informations en lien avec l'initiative (Julius Baer, Nestlé, Novartis, Schindler Holding et Tecan). Depuis 2021, un collaborateur d'Ethos fait partie du

« advisory committee » de l'initiative. Pour 2023, Ethos prévoit de systématiquement engager le dialogue avec les sociétés suisses visées par l'initiative dès l'envoi des questionnaires en mai 2023.

ACCESS TO NUTRITION

L'initiative « Access to Nutrition » est soutenue par plus de 81 investisseurs, dont Ethos, représentant plus de USD 20'300 milliards d'actifs sous gestion. Elle évalue les 25 plus grandes entreprises alimentaires mondiales concernant leurs politiques, pratiques et performances en matière de nutrition, avec pour objectif d'améliorer l'accès à des aliments sains à des prix abordables. En juin 2021, Nestlé a obtenu la première place du classement de l'indice « Access to Nutrition » au niveau global.

L'initiative a également publié en octobre 2022 un indice focalisé sur les Etats-Unis, où Nestlé se trouve en quatrième position sur 11 sociétés. Ethos, en son rôle de « lead investor » pour Nestlé dans cette initiative, a tout d'abord envoyé une lettre au CEO en novembre 2022. Cette lettre reprend les résultats obtenus par Nestlé dans les différentes catégories couvertes dans cet indice, telles que la gouvernance, la stratégie (produits, étiquetage), le lobbying et le marketing. L'initiative pose également des questions supplémentaires à la société sur chacune de ces catégories.

En décembre 2022, Ethos a participé au dialogue mené avec Nestlé aux côtés d'autres investisseurs et investisseuses. Parmi les questions abordées, se trouvent notamment les thèmes de la publicité pour les enfants, la qualité nutritionnelle des produits, ainsi que la transparence sur les pratiques de lobbying menées par la multinationale dans les 185 pays où elle opère. Ethos et les autres membres de l'initiative ont pris note avec satisfaction de l'annonce de Nestlé de rendre transparente la valeur nutritionnelle de son portefeuille mondial dans son rapport annuel, ainsi que de rendre compte des portefeuilles locaux de 14 pays en utilisant les systèmes d'étiquetage approuvés par leurs gouvernements respectifs. Jusqu'à présent, Nestlé utilisait son propre standard en publiant le pourcentage de produits qui répondent aux exigences de la Fondation Nestlé. Cependant, les experts de l'initiative estimaient que le pourcentage de produits répondant à des hauts standards nutritionnels conformes à un label indépendant est nettement moins élevé. Bien que ces progrès sur la transparence soient les bienvenus, les membres de l'initiative ont par ailleurs encouragé la société à se fixer comme objectif d'augmenter le pourcentage des ventes provenant de produits sains, tant au niveau mondial que sur le marché américain, et de rendre compte des progrès.

CDP NON-DISCLOSURE CAMPAIGN

Cet engagement collectif, lancé par le CDP, a pour objectif d'encourager les entreprises cotées en bourse qui ne répondent pas au questionnaire sur le changement climatique à le faire. Ethos et un groupe d'investisseurs coordonnés par le CDP ont envoyé à cet effet des lettres aux sociétés concernées.

Le CDP est une organisation à but non lucratif qui met à disposition des entreprises un cadre standardisé de reporting sur différents enjeux environnementaux, notamment sur leurs émissions de GES, afin de mesurer et réduire leur impact environnemental. Les investisseurs et investisseuses ont besoin de données fiables et comparables pour pouvoir évaluer l'impact environnemental de leurs portefeuilles et la stratégie des sociétés cotées en matière de changement climatique. Dans le cadre de cette campagne internationale à laquelle Ethos participe activement et visant plus de 1000 sociétés, 44 sociétés figurant dans l'univers EEP Suisse ont été contactées.

ENGAGEMENT RÉGLEMENTAIRE

Ce type de dialogue a lieu auprès de différents organismes ou autorités ayant un impact sur les sociétés cotées (régulateurs, organes de surveillance, le parlement, organes faïtières, etc.). L'engagement a lieu au moyen de rencontres ou de consultations organisées par différentes agences publiques ou privées et parfois par des auditions.

Ethos a régulièrement des échanges avec différentes autorités régulatrices, politiques ou de surveillance. Dans plusieurs cas, Ethos a été invité à participer à des consultations menées par ces organismes. Ainsi, au cours des dernières années, Ethos a participé à des consultations organisées notamment par la Bourse suisse, la FINMA, le Parlement et ses commissions, l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR), le SECO, économie suisse, SwissHoldings et EXPERTsuisse. Divers thèmes ont été abordés, en particulier en prévision des changements de la législation sur les sociétés anonymes ou de l'introduction de nouvelles dispositions dans la législation existante.

En 2022, en particulier, Ethos a participé à la consultation sur le projet d'ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques. Dans sa prise de position rendue publique, Ethos a estimé que l'ordonnance demeurerait insuffisante pour permettre aux investisseurs et investisseuses de mesurer véritablement l'efficacité des plans climatiques des entreprises. Elle ne garantit en effet pas la publication d'informations suffisamment détaillées, comparables et pertinentes en matière de climat. Dans sa prise de position publique, Ethos estime en particulier que l'ordonnance doit être améliorée sur les points suivants :

- L'ordonnance est peu précise et contient de nombreuses formules lacunaires telles que « lorsque cela

est possible et approprié » o, ce qui permet aux sociétés concernées d'éviter une publication exhaustive de leurs émissions de GES. En particulier, Ethos considère qu'il devrait être obligatoire pour les entreprises de publier et de se fixer des objectifs de réduction pour toutes les émissions de GES, y compris les émissions indirectes liées à l'utilisation de leurs produits ou à leurs chaînes d'approvisionnement. Or, le projet actuel prévoit qu'elles devront publier toutes les émissions de GES, y compris les classes importantes des émissions de domaine 3, seulement « lorsque cela est possible et approprié ».

- Ethos considère que la publication d'objectifs intermédiaires de réduction des émissions de GES sur 5, 15 et 30 ans devrait également être obligatoire. Or, la version actuelle du rapport explicatif mentionne que la mise en place de tels objectifs intermédiaires serait « idéale » ;
- L'ordonnance devrait exiger une publication des émissions de GES pour les deux dernières années au moins. Cela est le seul moyen de permettre aux investisseurs et investisseuses de comparer l'évolution à périmètre constant, comme c'est le cas en comptabilité financière.
- L'ordonnance devrait rendre obligatoire la vérification indépendante du rapport climatique. Pour garantir la fiabilité des données publiées, Ethos considère en effet que les entreprises visées par l'ordonnance devraient être tenues de les soumettre au contrôle d'une tierce partie indépendante. Cette vérification obligatoire est d'ailleurs prévue par la directive européenne CSRD, qui exige que le contrôleur légal des comptes effectue une mission d'assurance limitée en ce qui concerne les informations en matière de durabilité publiées par une entreprise. Cette exigence devrait par conséquent être reprise par l'ordonnance suisse.

La version finale de l'ordonnance a été rendue publique en novembre 2022. Les suggestions d'Ethos et d'autres parties prenantes qui voulaient une ordonnance plus précise n'ont finalement pas été retenue par l'administration fédérale. Il sera donc très important qu'Ethos continue son dialogue direct avec les sociétés concernées pour obtenir une excellente qualité et exhaustivité des informations publiées.

Changement climatique

OBJECTIFS À ATTEINDRE

Le réchauffement climatique constitue un risque matériel pour les entreprises, leurs stratégies et leurs actifs. Il est donc essentiel que toutes les sociétés se préoccupent de cette question. Les objectifs du dialogue sont de plusieurs ordres, dont :

- **Amélioration de la transparence** : Les sociétés devraient mesurer leurs émissions en suivant un standard internationalement reconnu tel que le « GHG Protocol » en mesurant et publiant l'ensemble des émissions directes et indirectes (domaines 1+2+3). Ceci permet, par la suite, aux conseils d'administration et aux directions des entreprises de fixer des objectifs de réduction des émissions de GES.
- **Objectifs de réduction** : Les entreprises devraient adopter des objectifs de réduction des émissions de GES ambitieux, permettant de contenir le réchauffement à 1.5°C. Ces objectifs sont appelés « science-based targets » (SBTi).
- **Adopter une stratégie et un plan de décarbonation** : Les entreprises doivent adopter des plans ambitieux pour décarboner leurs opérations et chaînes d'approvisionnement. Elles doivent détailler les mesures prises et la contribution de ces mesures à l'atteinte de leurs objectifs de réduction.

INDICATEURS CLES 2022

166

actions d'engagement en lien avec la thématique climat

141'245'313

émissions CO₂e domaines 1 + 2
des 150 sociétés de l'univers EEP Suisse

35

sociétés de l'univers avec des objectifs de réduction SBT ou engagé à en avoir dont

11

sociétés supplémentaires de l'univers qui se sont enrégistrées à la SBTi en 2022

APERÇU DES RÉSULTATS

En 2022, Ethos a continué son dialogue intensif avec les sociétés suisses sur la thématique du climat. 166 actions d'engagement ont été menées sur cette thématique, en particulier auprès des plus grands émetteurs de GES de la bourse. A ce titre, Holcim et Nestlé concentrent la plus grande part des émissions de CO₂ et ont à nouveau cette année conduit Ethos à un engagement important auprès de ces deux sociétés. A noter des résultats positifs avec Holcim, qui a annoncé en novembre 2022 d'avoir introduit un objectif de réduction pour 2030 aligné à un réchauffement à 1.5°C et approuvé par la « Science Based Targets initiative » (SBTi), un organisme indépendant visant à valider l'alignement des objectifs avec différents scénarios de réchauffement (1.5°C, moins de 2°C et 2°C).

Dans le domaine financier, Ethos a également conduit un dialogue important avec UBS et Credit Suisse. Dans le cas de Credit Suisse, une résolution d'actionnaire climatique a été déposée pour l'AG d'avril 2022 qui a conduit la banque à renforcer ses restrictions sur le financement des sociétés actives dans les sables bitumineux et dans l'Arctique. UBS a organisé un vote sur sa stratégie climatique. Ethos l'a refusé car les objectifs de la banque ne sont pas validés par la SBTi et ne couvre pas l'ensemble du portefeuille de crédit et des activités d'asset management.

Au 31.12.2022 :

- 11 sociétés supplémentaires avaient soumis ou allait soumettre leurs objectifs de réduction à la SBTi.
- 84% des sociétés de l'univers publiaient une partie de leurs émissions de CO₂ du domaine 1+2 (contre 73% l'année d'avant).
- 26 sociétés respectaient la bonne pratique en matière de publication des émissions (ensemble des domaines et vérification indépendante).
- 8 banques / gérants d'actifs sur 30 analysées ont mis en place des politiques d'exclusions dans leurs investissements des sociétés réalisant plus de 20% de leur chiffre d'affaires dans le charbon.

Conseil d'administration

OBJECTIFS À ATTEINDRE

Ethos engage systématiquement le dialogue sur la composition et le fonctionnement du conseil d'administration (CA) et de ses comités clés, qui sont des éléments importants d'une bonne gouvernance.

En matière de composition du conseil, Ethos engage un dialogue systématique sur les éléments suivants :

- Compétences équilibrées (membres avec des compétences variées et complémentaires).
- Indépendance suffisante.
- Diversité (notamment représentation féminine et représentation des régions dans lesquelles la société a des opérations).
- Disponibilité des administrateurs.
- Renouvellement régulier du conseil.

INDICATEURS CLÉS EN 2022

213

actions d'engagement touchant
la composition du CA

1'134

membres de CA analysé(e)s

74%

des CA comptent plus de 50% de membres
indépendants (contre 62% en 2017)

42%

des CA comptent plus de 30% de femme
(contre 12% en 2017)

6.2 ans

durée moyenne des mandats des membres des CA
(contre 6.7 ans en 2017)

APERÇU DES RÉSULTATS

En 2022, des progrès importants ont été constatés en matière de composition des conseils d'administration des sociétés de l'univers EEP Suisse, en particulier en matière d'indépendance, de succession et de diversité.

En matière de diversité, Ethos s'est opposé aux présidents des comités de nomination lorsque le CA comptait moins de 20% de femmes sans raison satisfaisante. Ethos a de nombreux échanges avec les sociétés concernant la composition des CA, en particulier avant l'assemblée générale. L'entretien d'un dialogue régulier sur ces questions demeure important, notamment pour s'assurer que les nouveaux enjeux soient pris en compte dans les discussions des CA, comme par exemple les problématiques environnementales et sociales, de responsabilité digitale ou de responsabilité fiscale.

Au 31.12.2022 :

- 74% des CA comptent plus de 50% de membres indépendants (contre 62% en 2017)
- 42% des CA des 150 plus grandes sociétés comptaient plus de 30% de femmes en 2022 contre 12% en 2017
- 99% des membres de CA non-exécutifs remplissent désormais les critères de disponibilité d'Ethos
- 86% des membres de CA avec des fonctions exécutives remplissent désormais les critères de disponibilité d'Ethos
- 69% des comités de nomination des plus grandes sociétés comptent au moins 50% d'indépendants (contre 59% en 2021).

Code de conduite

OBJECTIFS À ATTEINDRE

Un code de conduite constitue le pilier d'une stratégie de durabilité, dans la mesure où il identifie les principaux enjeux d'une société en matière de développement durable et formalise ses engagements envers ses parties prenantes. Au moyen de son code de conduite, la société indique qu'elle entend se conformer aux lois et appliquer une culture d'intégrité en son sein. Le code de conduite est un instrument central pour la gestion des risques éthiques, environnementaux et sociaux auxquels une entreprise fait face.

Dans le cadre de son dialogue avec les sociétés, Ethos attend des sociétés les éléments suivants :

- L'adoption et la publication d'un code de conduite.
- Une couverture des enjeux des entreprises et de ses parties prenantes.
- Une transparence sur la mise en œuvre du code de conduite (distribution, formation, système de « whistleblowing » sur les violations du code).

INDICATEURS CLES EN 2022

37

actions d'engagement en 2022
l'éthique des affaires

127

codes de conduite analysés

86%

des sociétés de l'univers EEP Suisse ont un code de conduite publique (contre 70% en 2017)

93%

des codes analysés ont une bonne couverture

APERÇU DES RÉSULTATS

Ethos constate que les pratiques des sociétés cotées en Suisse en matière de code de conduite ont connu une évolution très positive, puisqu'à fin 2022, 86% des 150 sociétés de l'univers EEP Suisse ont désormais un code de conduite publique. A noter que quatre sociétés ont publié leur code l'année dernière suite à un dialogue avec Ethos en 2021 (Bossard, Leonteq, Meyer Burger et Zur Rose Group). En revanche, il reste encore beaucoup à faire au niveau de l'information sur la mise en œuvre de ces codes.

Au 31.12.2022 :

- 86% des sociétés de l'univers EEP ont un code de conduite publique (contre 70% en 2017)
- 93% ont un niveau de couverture satisfaisant

Politique de rémunération

OBJECTIFS À ATTEINDRE

Le dialogue en matière de rémunérations vise des améliorations sur trois niveaux :

- Transparence du système de rémunération du conseil d'administration et de la direction générale.
- Introduction de critères de performance environnementaux et sociaux pour autant qu'ils soient quantitatifs, transparents, ambitieux et audités.
- Structure et montants des rémunérations versées au conseil d'administration et à la direction générale.
- Suppression des rémunérations variables et des plans d'options pour les membres des CA.
- Limitation des rémunérations variables des membres de la DG et introduction de critères de performance dans les plans à long terme.
- Publication dans l'ordre du jour de l'assemblée générale des montants maximum à payer, avec la décomposition (CEO, autres exécutifs, salaire de base, bonus annuel, variable à long terme, autres rémunérations).

INDICATEURS CLES EN 2022

218

actions d'engagement

46%

des sociétés ont des plans à long termes avec des critères de performance (contre 32% en 2016)

40%

des sociétés utilisent des critères de durabilité dans leur système de rémunération variable

14%

des sociétés utilisent des indicateurs ESG précis dans leur système de rémunération (contre 6% en 2020)

APERÇU DES RÉSULTATS

La rémunération des instances dirigeantes reste un sujet prioritaire de dialogue pour Ethos depuis de nombreuses années. Une rémunération transparente, raisonnables et orientée à long terme est un élément central de la création de valeur à long terme. Pour Ethos, il est nécessaire que les rémunérations variables soient limitées pour éviter les prises de risques excessives.

Depuis le début de l'engagement d'Ethos en Suisse sur ce sujet en 2005, des progrès importants ont pu être constatés. En particulier, les actionnaires ont désormais des droits étendus aux assemblées générales des sociétés pour éviter les excès.

Au 31.12.2022 :

- 28% des sociétés expliquaient de manière détaillée l'atteinte des critères de performance dans l'octroi du bonus annuel aux membres de la DG (contre 23% en 2016).
- Dans le cadre des rémunérations versé en 2021 et publiées en 2022, seulement deux sociétés parmi les 100 plus grandes octroyaient encore des options à leurs membres du CA contre 16 en 2011.
- 75% des sociétés du SMI avaient des plans à long terme avec uniquement des critères de performance.
- Dans le cadre des rémunérations versé en 2021 et publiées en 2022, 40% des sociétés utilisaient des critères ESG pour mesurer une partie de la rémunération variable des dirigeants contre 7% en 2016, mais seulement 14% présentaient les critères de manière détaillée.

Responsabilité fiscale

OBJECTIFS À ATTEINDRE

Ethos considère qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration des sociétés cotées en bourse d'établir une stratégie fiscale responsable en s'engageant à payer leurs impôts dans les pays où elles ont des activités et où elles réalisent des bénéfices. Ethos considère également que les sociétés dont le modèle d'affaires repose sur l'optimisation fiscale agressive sont davantage vulnérables aux changements de régimes fiscaux que celles qui s'en tiennent aux règles de bonne pratique.

Le thème de la responsabilité fiscale figure au programme de l'EEP Suisse depuis 2018. L'Ethos Engagement Paper sur la thématique a été envoyé aux présidents des sociétés incluses dans l'univers EEP Suisse fin 2017.

Les cinq principes d'Ethos en matière de politique fiscale responsable sont les suivants :

1. La responsabilité de la stratégie fiscale est du ressort du conseil d'administration.
2. Les principes de responsabilité fiscale sont intégrés dans le code de conduite de l'entreprise (ou au moins dans un document spécifique disponible publiquement).
3. La société paie ses impôts là où la valeur économique est générée.
4. Les opérations intra-groupes sont réalisées aux conditions du marché.
5. La société publie le montant des impôts versés, pays par pays.

INDICATEURS CLES EN 2022

51

sociétés publiant désormais des informations sur leur responsabilité fiscale (contre 17 en 2018)

19

sociétés publiant une déclaration pays par pays exhaustives ou partielle (contre 7 sociétés en 2019)

APERÇU DES RÉSULTATS

Depuis l'introduction de ce thème en 2018 et l'envoi par Ethos dans son engagement paper sur la thématique à l'ensemble des entreprises de l'univers EEP Suisse, la part des sociétés publiant des informations concernant leur responsabilité fiscale progresse régulièrement. En 2022, 51 sociétés (contre 40 en 2020) incluses dans l'univers de dialogue d'Ethos publiaient des informations sur leur politique fiscale. Si la marge d'amélioration reste importante, l'augmentation de la transparence constatée montre l'impact positif du dialogue conduit par Ethos sur cette nouvelle thématique.

Au 31.12.2022 :

- 51 sociétés publiaient des informations sur leur politique fiscale (contre 17 en 2018).
- 20% des sociétés présentaient une politique fiscale satisfaisante ou une déclaration négative sur les pratiques d'optimisation agressives (contre 7% au en 2018).
- 19 sociétés publiaient une déclaration pays par pays exhaustives ou partielle (contre 7 sociétés en 2019).

Responsabilité numérique

OBJECTIFS À ATTEINDRE

La responsabilité numérique est un thème de dialogue introduit pour 2021. Le sujet étant nouveau, le dialogue se concentre d'abord sur les 48 sociétés du SMI Expanded. Dans le cadre de cette thématique, Ethos a publié et envoyé un « Engagement Paper » aux présidences des sociétés recensant les différents enjeux de la numérisation pour les entreprises et dressant une liste de 7 attentes en matière de responsabilité numérique.

1. Mettre en place un code de responsabilité numérique.
2. Assurer une transparence auprès des parties prenantes sur les pratiques et l'empreinte numériques.
3. Respecter les plus hauts standards en matière de traitement et de protection des données.
4. Mettre en place des principes éthiques d'utilisation de l'intelligence artificielle (IA).
5. Exclure les activités sensibles liées à la numérisation.
6. Assurer une transition sociale juste et responsable.
7. Contribuer à réduire l'empreinte environnementale de la technologie numérique.

INDICATEURS CLES EN 2022

48

sociétés analysées

117

actions d'engagement

22.8

score moyen sur 100 obtenu en 2022
(contre 10 en 2021)

APERÇU DES RÉSULTATS

Pour la deuxième année consécutive, la Fondation Ethos a passé en revue la responsabilité numérique des 48 plus grandes entreprises cotées à la bourse suisse appartenant à l'indice SMI Expanded. Comme en 2021, une étude a été réalisée en collaboration avec EthicsGrade, une société spécialisée dans la notation des entreprises (« ratings ») en fonction de leur gestion des questions numériques, afin d'évaluer les pratiques des plus grandes entreprises cotées en Suisse. Un questionnaire a été envoyé aux entreprises pour leur permettre d'expliquer leurs pratiques. Entre la première étude publiée en janvier 2022 et la deuxième étude publiée en janvier 2023, Ethos a entretenu un dialogue étendu sur la question avec l'ensemble des entreprises concernée. Un webinaire réunissant une vingtaine de sociétés pour présenter les résultats de la première étude a été organisé en février 2022. Un courrier a été envoyé à l'ensemble des sociétés visées en juin 2022 pour annoncer l'organisation de la deuxième étude et l'ouverture du questionnaire.

Au 31.12.2022 :

- 18 sociétés ont participé à la deuxième étude (contre 12 en 2021)
- Le score moyen est passé à 22.8 sur 100 contre 10 sur 100 en 2021
- Cinq sociétés disaient publiquement avoir un cadre éthique de gestion des données (contre aucune en 2021)
- Quatre sociétés avaient publié un cadre éthique en matière d'utilisation de l'intelligence artificielle (contre deux en 2021)

[Résultats détaillés de l'étude](#)



Reporting environnemental et social

OBJECTIFS À ATTEINDRE

Depuis 2006, Ethos encourage les sociétés à publier des données environnementales et sociales dans le cadre de leur reporting annuel. Ethos attache une importance majeure à ce thème, car ces informations permettent de comprendre la stratégie de la société en matière extra-financière et d'évaluer sa performance. Elles permettent aussi de comprendre comment sont gérés les risques extra-financiers par les entreprises.

Le contre-projet à l'initiative sur les multinationales responsables prévoit une obligation de reporting environnemental et social pour les sociétés cotées à partir de l'exercice fiscal 2023, à publier en 2024. Cela est une bonne nouvelle, car encore trop d'entreprises cotées n'ont pas un niveau de transparence adéquat. Cependant, même avec l'entrée en vigueur de l'obligation légale, il sera nécessaire de maintenir le dialogue avec les sociétés pour leur demander que :

1. Le rapport respecte un standard de reporting reconnu comme les standards de la « Global Reporting Initiative » (GRI).
2. Le rapport couvre les enjeux principaux de l'entreprise.
3. Les parties prenantes participent à l'analyse de matérialité.
4. Le rapport soit audité.

INDICATEURS CLES EN 2022

58%

des 150 sociétés suivent le standard GRI
(contre 28% en 2017)

49

sociétés effectuaient une révision
complète ou partielle (contre 41 l'année précédente)

APERÇU DES RÉSULTATS

Depuis le début du dialogue avec les sociétés, des progrès significatifs ont pu être notés. En particulier, en 2022, 19 sociétés supplémentaires de l'univers EEP ont publié un rapport de durabilité conformément au standard GRI. La perspective de l'entrée en vigueur de l'article 964 du code des obligations, obligeant les sociétés d'une certaine taille à préparer un rapport sur les questions non financières n'est pas étranger au phénomène. En parallèle, le Conseil fédéral a approuvé une ordonnance qui précise le contenu de la partie climatique du rapport sur les questions non financières. Ni l'ordonnance, ni le code des obligations obligent les entreprises à respecter des standards de reporting ou de faire vérifier le contenu du rapport de durabilité. Le dialogue et la mesure des progrès restent donc indispensables.

Au 31.12.2022 :

- 58% des sociétés suivant le standard GRI pour le reporting extra-financier contre 28% en 2017.
- 33% des sociétés effectuaient une révision complète ou partielle de leur rapport.
- 35 rapports de durabilité respectaient l'ensemble des critères de bonne pratique fixés par Ethos.

Conditions de travail et respect des droits humains

OBJECTIFS À ATTEINDRE

La gestion des ressources humaines et des conditions de travail est un élément clé de la stratégie ESG des entreprises. Il est attendu des sociétés qu'elles mettent en place une politique transparente qui confirme que ces enjeux sont identifiés et gérés de manière exemplaire.

Il faut notamment veiller à ce que ces politiques soient également appliquées aux employés et employées des entreprises de la chaîne d'approvisionnement, situées souvent dans des pays émergents. Cela suppose que les sociétés établissent une stratégie claire pour gérer ces enjeux, notamment par la mise en place d'un code de conduite spécifique pour leurs fournisseurs. Pour s'assurer que ces mesures soient bien mises en œuvre, les sociétés doivent procéder à des audits réguliers de leurs fournisseurs. Les attentes d'Ethos sont les suivantes :

- Politique transparente en matière de droits des travailleurs et travailleuses.
- Publication d'indicateurs sur le ressources humaines (accidents, fatalités, taux de rotation, diversité, satisfaction, etc.).
- Publication d'un code de conduite pour les fournisseurs.
- Mise en place d'un devoir de diligence, notamment sur la question du respect des droits humains.

INDICATEURS CLES EN 2022

38%

des sociétés non financières ont une politique satisfaisante en matière de droits des employé(e)s

62%

des sociétés publient des indicateurs de santé et sécurité

PRINCIPAUX RÉSULTATS

L'engagement d'Ethos sur la thématique porte sur la mise en place de politique satisfaisante de la part des sociétés et sur le reporting d'indicateurs pertinents pour mesurer la performance des sociétés et la manière dont les politiques sont effectivement mises en œuvre. Le thème portait initialement sur la mise en place d'exigence de durabilité vis-à-vis des fournisseurs pour être étendu sur la thématique plus générale du respect des droits humains et des meilleurs standards en matière des conditions de travail aussi bien dans les activités de l'entreprise que au sein de sa chaîne d'approvisionnement

Au 31.12.2022 :

- 38% des sociétés non financières avaient une politique satisfaisante en matière de droits des travailleurs (travail des enfants, travail forcé, etc.) contre 20% en 2017
- 62% des sociétés publiaient des indicateurs de santé et sécurité (contre 39% en 2017)
- 60% des sociétés avaient une politique satisfaisante sur la diversité et la non-discrimination (contre 35% en 2017)
- 70% des sociétés non financières ayant des exigences envers leurs fournisseurs couvrant les employés

Études de cas

HOLCIM

Au cours des dernières années, un accent particulier a été donné sur la stratégie de l'entreprise en matière de changement climatique. En effet, en tant que leader mondial de la production de ciment, Holcim figure également parmi les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre au niveau mondial. La société fait partie des sociétés visées par l'initiative « Climate Action 100+ ». Ethos a été désigné aux côtés d'Hermès EOS pour mener le dialogue avec Holcim.

Après plusieurs rencontres et un dialogue intensif, Holcim a fait plusieurs annonces au cours des deux dernières années répondant en partie aux demandes formulées par Ethos.

Pour s'assurer qu'Holcim respecte ses objectifs ambitieux, Ethos a demandé en décembre 2021 au conseil d'administration de soumettre son plan de progrès climatique au vote de l'assemblée générale (« Say on Climate »). En parallèle, Ethos a préparé une résolution d'actionnaires pour demander un changement statutaire dans le cas où le conseil d'administration ne souhaitait pas organiser volontairement un tel vote. Le dépôt de la résolution n'a finalement pas été nécessaire, le conseil d'administration ayant approuvé à l'unanimité l'organisation d'un tel vote. Cependant, le conseil a demandé à Ethos un délai d'une année pour pouvoir préparer une stratégie et une feuille de route détaillée pour atteindre son objectif de réduction des émissions. Les actionnaires ont pu se prononcer dans le cadre de l'assemblée générale 2022 sur le rapport de transition climatique de la société. Ethos a recommandé aux actionnaires de s'opposer au plan de progrès climatique pour plusieurs raisons. Ethos a estimé que les objectifs à court et à moyen terme de la société n'étaient pas assez ambitieux en vue d'atteindre une réduction des émissions compatible avec un réchauffement à 1.5°C à l'horizon 2050. De plus, les progrès d'Holcim quant à ses objectifs à moyen terme de réduction du domaine 3 ne peuvent pas être évalués car les données des émissions de l'année de référence ne sont pas dévoilées dans le rapport. Ethos a aussi jugé que la transparence des mesures prévues par la société pour réduire ses émissions n'était pas suffisante. Le vote a toutefois été accepté avec un résultat de 89.85%. Holcim a d'ores et déjà prévu de soumettre son nouveau plan de progrès climatique à l'assemblée générale 2023.

En novembre 2021, lors de la journée des investisseurs, Holcim a annoncé un plan d'investissement de CHF 500 millions (CAPEX) pour les différents projets liés aux objectifs de durabilité du groupe. Durant cette même journée des investisseurs, Holcim a annoncé s'être fixé un nouvel objectif concernant son ciment « bas carbone » qui

devrait atteindre 25% des ventes de la division « béton prêt à l'emploi » contre moins de 5% en 2021.

En septembre 2022, Holcim a annoncé le lancement du premier cadre scientifique mondial en vue de décarboniser l'industrie du ciment afin de diminuer le réchauffement climatique à 1.5°C à l'horizon 2050 en partenariat avec la SBTi.

En novembre 2022, Holcim a publié ses nouveaux objectifs climatiques pour 2030 validés par la SBTi. La société a l'objectif de réduire ses émissions des domaines 1 et 2 de 25% par tonne de ciment, et ses émissions du domaine 3 de 25.1%.

Si Ethos se réjouit des progrès et de la stratégie d'Holcim, des doutes importants subsistent sur la capacité de la société à réduire ses émissions après 2030. En effet, une grande partie de la réduction des émissions dépend de la capacité de la société à déployer des solutions de capture et de stockage du CO₂ émis lors du processus de fabrication. Ethos a demandé à la société de mieux quantifier l'impact des différentes mesures sur l'atteinte des objectifs de réduction.

NESTLÉ

Depuis cinq ans, Ethos a mis la priorité, dans son dialogue avec Nestlé, sur le thème du changement climatique. En effet, dans le cadre de l'initiative internationale « Climate Action 100+ » qui vise un dialogue constructif avec les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre, Ethos a été choisi pour mener le dialogue avec Nestlé.

Dans ce cadre, parallèlement à son dialogue discret avec la présidence et la direction de Nestlé sur les questions de gouvernance, Ethos est intervenu au cours des assemblées générales 2018 et 2019 pour demander à la société de concrétiser les demandes des investisseurs et investisseurs réunis au sein de l'initiative « Climate Action 100+ » qui prévoit notamment les éléments suivants :

- Renforcer les compétences et la responsabilité du CA en matière de durabilité.
- Fixer des objectifs de réduction des émissions compatibles avec l'Accord de Paris sur l'ensemble de la chaîne de valeur (y compris la chaîne d'approvisionnement qui concentre plus de 70% des émissions de CO₂ de Nestlé).
- Publier des informations sur l'alignement des activités de lobbying de la société avec ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre

- Mettre en place un reporting selon les recommandations de la «TCFD».
- Lier une partie des rémunérations variables à long terme aux objectifs de réduction des émissions.

Ethos et Nestlé ont eu de nombreux échanges au cours des dernières années sur les questions climatiques. Nestlé a ainsi accepté plusieurs des demandes d'Ethos :

- Validation par la SBTi d'objectifs de réduction des émissions de CO2 conforme à un réchauffement climatique de 1.5°
- Publication d'une roadmap « net zero 2050 » détaillé en décembre 2020
- Organisation d'un vote consultatif sur cette roadmap lors de l'AG 2021
- Création d'un comité de durabilité dédié en 2021
- Publication des principaux groupement et associations professionnelles dans lesquels Nestlé est membre
- Introduction de critères ESG dans la politique de rémunération et amélioration de la transparence du rapport en 2022
- Réflexion sur l'introduction de critères de réduction de CO2 dans le plan de rémunération à long terme en 2023

En 2022, Ethos a eu de nouveau un dialogue intensif avec Nestlé. En mai 2022, une conférence téléphonique a eu lieu pour faire le point sur les progrès de la société par rapport aux objectifs de la campagne. L'accent a été mis sur la transparence supplémentaire souhaitée concernant les activités de lobbying de la société, l'alignement des plans d'investissement sur l'objectif de neutralité carbone et le lien entre la rémunération des instances dirigeantes et les réductions effectives de GES. En avril et novembre 2022, Ethos a envoyé des courriels à la société pour l'informer des résultats des deux « Net Zero Benchmarks ». En décembre, une conférence téléphonique a été organisée pour discuter des résultats provisoires de la nouvelle évaluation et pour inciter Nestlé à mettre en œuvre rapidement les nouvelles directives de l'initiative SBT (SBTi) pour les secteurs forestiers et de l'agriculture.

SWISSCOM

Ethos et Swisscom entretiennent un dialogue depuis de nombreuses années, principalement concernant les points soumis au vote lors de l'assemblée générale du groupe ainsi que la stratégie de durabilité et les différents aspects de gouvernance. À l'occasion de la deuxième édition de son étude sur la responsabilité numérique des entreprises, Ethos a fortement encouragé Swisscom à répondre au questionnaire pour la première fois.

Avec un score de 87 points (sur un total de 100 points), Swisscom s'est hissé à la première place des entreprises visées par l'étude. Toutefois, il ressort de l'étude une grande différence entre le score obtenu par Swisscom grâce ses réponses au questionnaire et celui basé sur les informations publiques de l'entreprises. (28.5 points). Cet écart de score démontre que le groupe a implémenté de nombreuses mesures en interne, mais qu'il reste encore une grande marge de progression quant à la transparence du groupe vis-à-vis de ces dernières.

C'est sur la base de ces résultats qu'Ethos s'est entretenu avec Swisscom afin de suggérer à l'entreprise la publication de certaines informations et documents clés liés à sa politique en matière de responsabilité numérique. Les résultats de cet engagement ont été immédiats puisque seulement une semaine après le dialogue mené avec Ethos, l'entreprise a publié son code éthique concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle ainsi que la liste précise des programmes de développement des compétences numériques offerts aux employés. Swisscom a aussi remanié l'organisation de son site internet afin de regrouper toutes informations importantes au même endroit. Enfin, l'entreprise s'est engagée à publier d'avantage d'informations à ce sujet dans son prochain rapport de durabilité.

Ethos accueille favorablement les informations nouvellement publiées et félicite Swisscom pour sa réactivité à ce sujet. Ethos et Swisscom ont déjà convenu de s'entretenir à nouveau à ce sujet après la publication du rapport de durabilité afin de discuter des améliorations qui peuvent encore être accomplies dans le domaine de la responsabilité numérique.



ANNEXE

ANNEXE 1 : SOCIÉTÉS ANALYSÉES

SOCIÉTÉ	DOMICILE	INDICE 1.1.2022	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
ABB	Zürich (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Alcon	Fribourg (FR)	SMI	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-
Credit Suisse Group	Zürich (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Geberit	Rapperswil-Jona (SG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Givaudan	Vernier (GE)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Holcim	Zug (ZG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Logitech	Apples (VD)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lonza	Basel (BS)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Nestlé	Vevey/Cham (VD/ZG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Novartis	Basel (BS)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Partners Group	Baar (ZG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Richemont	Bellevue (GE)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Roche	Basel (BS)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
SGS	Genève (GE)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Sika	Baar (ZG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swiss Life	Zürich (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swiss Re	Zürich (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swisscom	Ittigen (BE)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
UBS	Zürich/Basel (ZH/BS)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Zurich Insurance	Zürich (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Adecco	Zürich (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ams-Osram	Unterpremstätten (Autriche)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Bachem	Bubendorf (BL)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Bâloise	Basel (BS)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Barry Callebaut	Zürich (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
BB Biotech	Schaffhausen (SH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-
Cembra Money Bank	Zürich (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Clariant	Muttenz (BL)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Dufry	Basel (BS)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ems-Chemie	Domat / Ems (GR)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Flughafen Zürich	Kloten (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Galenica	Bern (BE)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
Georg Fischer	Schaffhausen (SH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Helvetia	St. Gallen (SG)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Julius Bär	Zürich (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Kühne + Nagel	Schindellegi (SZ)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lindt & Sprüngli	Kilchberg (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
PSP Swiss Property	Zug (ZG)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Schindler	Hergiswil (NW)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
SIG Combibloc	Neuhausen am Rheinfall (SH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-
Sonova	Stäfa (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Straumann	Basel (BS)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swatch Group	Neuchâtel (NE)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

SOCIÉTÉ	DOMICILE	INDICE 1.1.2022	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Swiss Prime Site	Zug (ZG)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Tecan	Männedorf (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Temenos	Genève (GE)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VAT Group	Sennwald (SG)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Vifor Pharma	St. Gallen (SG)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Zur Rose Group	Steckborn (TG)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
Aevis Victoria	Fribourg (FR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Allreal	Baar (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Also	Emmen (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Arbonia	Arbon (TG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Aryzta	Schlieren (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ascom	Baar (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Autoneum	Winterthur (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Banque Cant. de Genève	Genève (GE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Banque Cant. du Valais	Sion (VS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	✓
Banque Cant. Vaudoise	Lausanne (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Basellandschaftliche KB	Liestal (BL)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Basilea	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Basler KB	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Belimo	Hinwil (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bell Food Group	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Bellevue Group	Küsnacht (ZH)	Autres	✓	✓	-	-	✓	-	-	-	-	-
Berner KB	Bern (BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
BKW	Bern (BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
BNS	Zürich/Bern (ZH/BE)	Autres	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-
Bobst	Mex (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bossard	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
Bucher Industries	Niederweningen (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Burckhardt Compression	Winterthur (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Burkhalter Holding	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Bystronic	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Calida	Oberkirch (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Coltene	Altstätten (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Comet Holding	Flamatt (FR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Cosmo Pharma.	Amsterdam (Pays-Bas)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Dätwyler	Altdorf (UR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
DKSH	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
dormakaba	Rümlang (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Dottikon ES Holding	Dottikon (AG)	Autres	✓	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EFG International	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Emmi	Luzern (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Forbo	Baar (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Fundamenta Real Estate	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-
Graubündner KB	Chur (GR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-

SOCIÉTÉ	DOMICILE	INDICE 1.1.2022	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Gurit	Wattwil (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
HIAG Immobilien	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Huber+Suhner	Herisau (AR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Hypothekarbank Lenzburg	Lenzburg (AG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Idorsia	Allschwil (BL)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
Implenia	Opfikon (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Inficon	Bad Ragaz (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Interroll	Sant' Antonino (TI)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Intershop	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Investis	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	-	-	✓	-	-	-	-
Jungfraubahn	Interlaken (BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Kardex	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Komax	Dierikon (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Landis+Gyr Group	Cham (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
Lem	Fribourg (FR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Leonteq	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Liechtensteinische LB	Vaduz (Liechtenstein)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Luzerner KB	Luzern (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Medacta Group	Castel San Pietro (TI)	Autres	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-
Medartis Holding	Basel (BS)	Autres	✓	-	-	✓	-	-	-	-	-	-
MedMix	Zug (ZG)	Autres	✓	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Metall Zug	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Meyer Burger	Thun (BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
mobilezone	Rotkreuz (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Mobimo	Luzern (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Molecular Partners	Schlieren (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Montana Aerospace	Reinach (AG)	Autres	✓	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Novavest Real Estate	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-
OC Oerlikon	Pfäffikon (SZ)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Orior	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Peach Property Group	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-	-
Pierer Mobility	Wels (Autriche)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
Plazza	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
PolyPeptide Group	Zug (ZG)	Autres	✓	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rieter	Winterthur (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Romande Energie	Morges (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Schweiter Technologies	Steinhausen (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Sensirion Holding	Stäfa (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-
SF Urban Properties	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
SFS Group	Heerbrugg (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Siegfried	Zofingen (AG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
SKAN Group	Allschwill (BL)	Autres	✓	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SoftwareOne Holding	Stans (NW)	Autres	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-
St.Galler KB	St. Gallen (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

SOCIÉTÉ	DOMICILE	INDICE 1.1.2022	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Stadler Rail	Bussnang (TG)	Autres	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-
Sulzer	Winterthur (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swissquote	Gland (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Thurgauer KB	Weinfelden (TG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
TX Group	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
U-blox	Thalwil (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Valiant	Luzern (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Valora	Muttenz (BL)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Vaudoise Assurances	Lausanne (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Vetropack	St-Prex (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Vontobel	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VP Bank	Vaduz (Liechtenstein)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
VZ Holding	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
V-Zug Holding	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-	-
Warteck Invest	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Ypsomed	Burgdorf (BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Zehnder Group	Gränichen (AG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Zug Estates	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	✓
Zuger KB	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Acino	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓
Actelion	Allschwil (BL)	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓
APG SGA	Genève (GE)	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Bank Cler	Basel (BS)	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	-	-	✓
Bergbahnen Trübsee-T.	Engelberg- Engelberg (OW)	-	-	-	-	✓	✓	✓	-	-	-	-
BFW Liegenschaften	Frauenfeld (TG)	-	-	-	-	-	-	✓	-	-	-	-
Cassiopea	Lainate (Italie)	-	-	✓	-	-	-	-	-	-	-	-
CEVA Logistics	Baar (ZG)	-	-	-	-	✓	-	-	-	-	-	-
Cham Group	Cham (ZG)	-	-	-	-	✓	✓	✓	-	-	-	-
CPH	Perlen (LU)	-	-	-	-	✓	-	-	-	-	-	-
Evolva	Reinach (BL)	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Feintool International	Lyss (BE)	-	-	-	-	-	✓	-	-	-	-	-
GAM Holding	Zürich (ZH)	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Gategroup	Kloten (ZH)	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓
Hochdorf	Hochdorf (LU)	-	-	-	-	-	✓	✓	-	-	-	-
Hügli	-	-	-	-	-	-	✓	✓	-	-	-	-
IVF Hartmann	Neuhausen am Rheinfall (SH)	-	-	-	-	-	✓	✓	-	-	-	-
Kudelski	Cheseaux-sur-Lausanne (VD)	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Kuoni	Zürich (ZH)	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓
MCH Group	Basel (BS)	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	-	-	-
Myriad Group	Zürich (ZH)	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	-	-
Nationale Suisse	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓
Newron Pharma.	Bresso (MI)	-	-	-	-	-	-	✓	✓	-	-	-
Nobel Biocare	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓

SOCIÉTÉ	DOMICILE	INDICE 1.1.2022	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
ObsEva	Plan-les-Ouates (GE)	-	-	-	-	✓	-	-	-	-	-	-
Panalpina	Basel (BS)	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Pargesa	Genève (GE)	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Phoenix Mecano	Stein am Rhein (SH)	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Private Equity Holding	Zug (ZG)	-	-	-	-	-	✓	✓	-	-	-	-
Relief Therapeutics	Genève (GE)	-	-	✓	-	-	-	-	-	-	-	-
Santhera Pharma.	Liestal (BL)	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	-	-
Schaffner	Luterbach (SO)	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Sunrise	Opfikon (ZH)	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Swiss Steel Holding	Luzern (LU)	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Syngenta	Basel (BS)	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓
Transocean	Zug (ZG)	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓
Weatherford	Zug (ZG)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓
Total			150	150	150	150	150	150	140	120	100	100

Siège

Place de Pont-Rouge 1
Case postale 1051
1211 Genève 26

T +41 22 716 15 55
F +41 22 716 15 56

Bureau de Zurich

Glockengasse 18
8001 Zurich

T +41 44 421 41 11
F +41 44 421 41 12

info@ethosfund.ch
www.ethosfund.ch